



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 6 octobre 2005 (07.10)
(OR. en)**

13018/05

OJ/CSA 17

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Réunion : 1268ème réunion du COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE

Date : Bruxelles, lundi 10 octobre 2005, à 15h00

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Secteur du sucre:
 - Proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur du sucre
 - Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n°1782/2003 établissant des règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la politique agricole commune et établissant certains régimes de soutien en faveur des agriculteurs
 - Proposition de règlement du Conseil instituant un régime temporaire de restructuration de l'industrie sucrière dans la Communauté européenne et modifiant le règlement (CE) n° 1258/1999 relatif au financement de la politique agricole commune

Doc. 10514/05 AGRIORG 26 AGRIFIN 45 WTO 109
+ ADD 1

Doc. 12094/05 AGRIORG 41 AGRIFIN 57 WTO 147
+ ADD 1
+ ADD 2
3. Proposition de règlement du Conseil concernant les taux de droit applicables aux bananes
Doc. 12249/05 AGRI 227 WTO 149 ACP 120 AMLAT 71

4. Proposition de décision du Conseil relative aux orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural
Doc. 10893/05 AGRI 185 AGRISTR 31 CADREFIN 148
+ ADD 1
+ ADD 2
Doc. 11811/05 AGRI 203 AGRISTR 33 CADREFIN 159
12945/05 AGRI 250 AGRISTR 37 CADREFIN 187
5. Procédure d'examen
- Rapport sur le recouvrement des restitutions à l'exportation des animaux vivants pendant l'année 2004
Doc. 12354/05 AGRIORG 44 AGRILEG 121 AGRIFIN 62
6. Divers
- a) Recommandation de la Commission au Conseil autorisant la Commission à négocier de nouvelles concessions mutuelles en ce qui concerne les échanges de produits agricoles, de produits agricoles transformés et de produits de la pêche dans le cadre des accords euro-méditerranéens d'association avec la République algérienne démocratique et populaire, la République arabe d'Égypte, le Royaume hachémite de Jordanie, l'État d'Israël, la République libanaise, le Royaume du Maroc et la République tunisienne, et dans le cadre de l'accord d'association euro-méditerranéen intérimaire avec l'OLP, agissant pour le compte de l'Autorité palestinienne
- Demande de la délégation chypriote d'un compte-rendu mis à jour de la Commission
Doc. 11840/05 MED 23 AGRI 205 PECHE 164 WTO 139 **RESTREINT UE**
- b) Organisation des futurs travaux
-